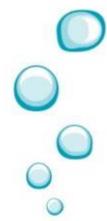




Comité de pilotage du 27 juin 2013
Auriol

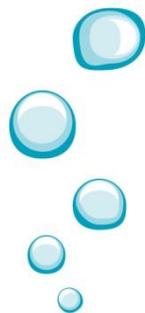
Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune



Ordre du jour

1. Le SIH : compétences, actions et évolution des statuts en cours
2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?
3. La méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet
4. Présentation des premiers éléments de diagnostic
5. Prochainement : les rencontres publiques prévues en septembre
6. Actions 2013

Echanges

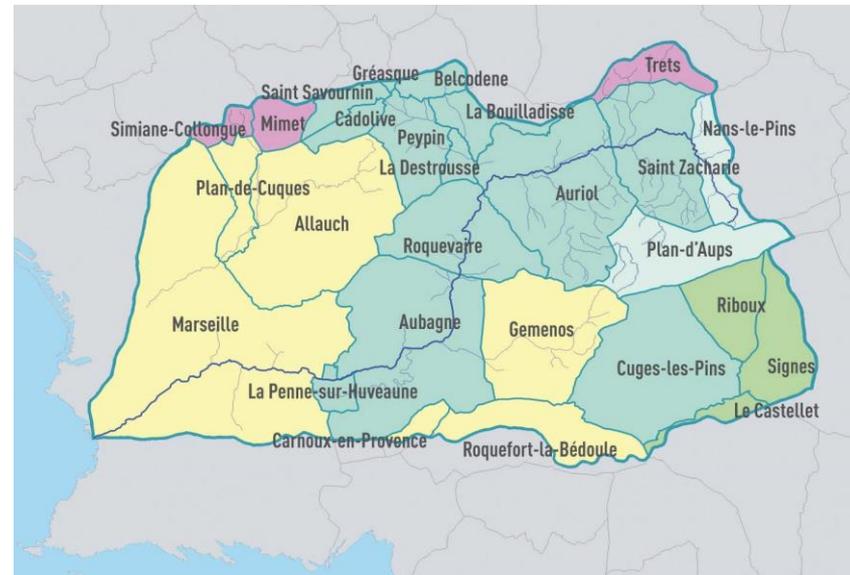


1. Le SIH : compétences, actions et évolution des statuts en cours



- Historique
- Compétences
- Membres
- Travaux / études / acteurs du territoire/ institutionnels
- 2013: évolution des statuts

Coopération intercommunale pour la gestion du milieu aquatique



50 ans

Gestion intégrée et concertée à l'échelle du bassin versant

Contribuer ensemble préserver améliorer agir

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?



• Objectifs fixés par la **Directive Cadre Européenne sur l'Eau - DCE** :

- 1 - Echéances d'atteinte de bon état des masses d'eau
- 2 - Gestion concertée par bassin versant

Enjeux liés au **milieu récepteur** : eaux de baignade, Parc National des Calanques...

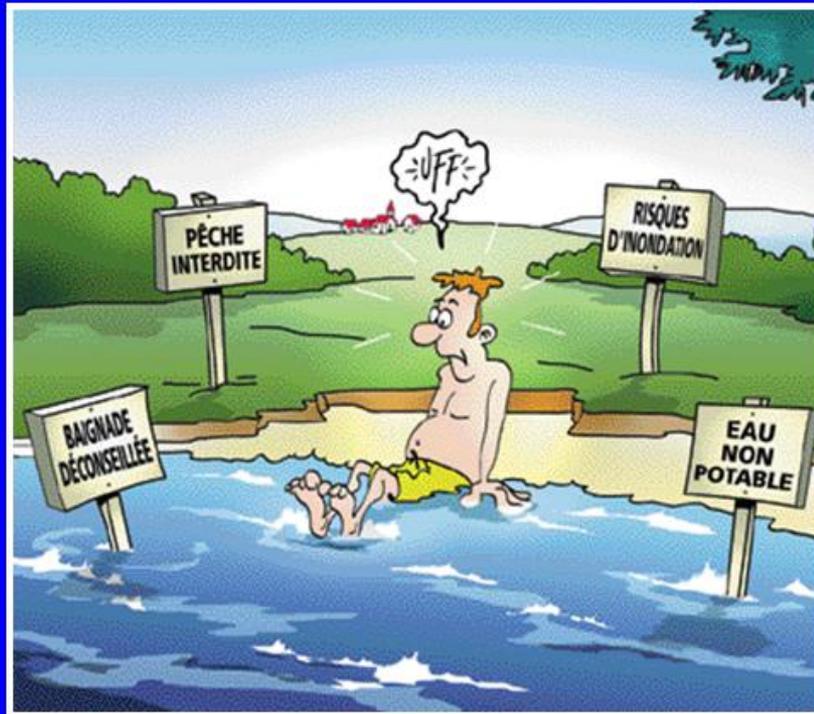


Forte demande des acteurs du territoire

**Le bassin versant de l'Huveaune
doit se doter d'une gestion
globale et concertée**

Une solution > un contrat de rivière

Le Contrat de Rivière : un outil pour agir



Une solution pour :

- Réhabiliter ou valoriser un milieu

Un objectif : des actions fortes

- Contractualisées
- Réalisées dans un délai déterminé

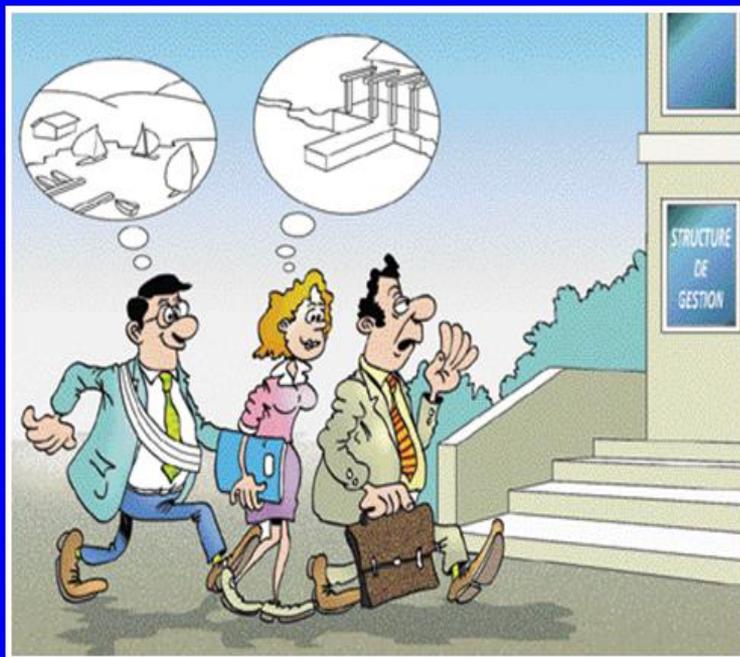
Une méthode :

- Vision globale de la ressource
- Sur un périmètre cohérent
- Par la concertation

➤ Programme volontaire d'interventions multithématiques

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?

La prise en compte des projets locaux



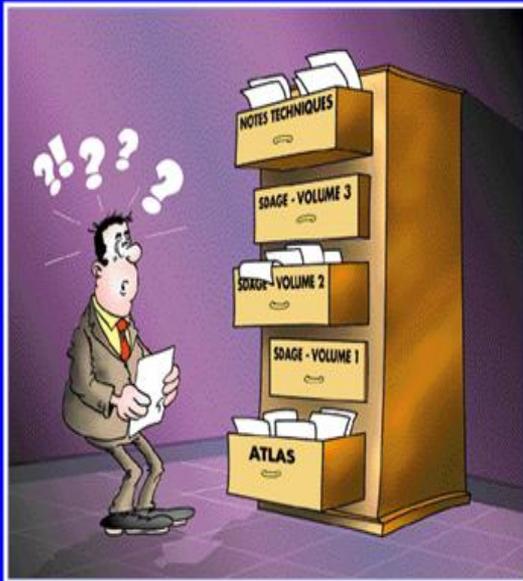
L'élaboration du Contrat de Rivière :
une opportunité pour les acteurs locaux

- mise en cohérence des projets locaux avec le projet collectif
- assistance technique
- aides financières...

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?

Un cadre directif: le SDAGE

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Adopté par le Comité de Bassin

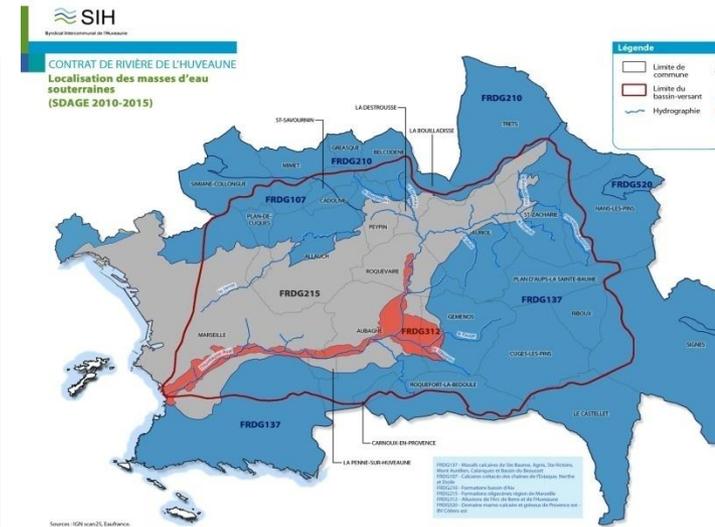
- après concertation de tous les acteurs
- à l'unanimité : légitimité politique

Fixe au niveau du bassin

les règles d'une gestion équilibrée

- Orientations fondamentales
- Objectifs (quantité et qualité)
- Aménagements à réaliser...

Pour une déclinaison locale



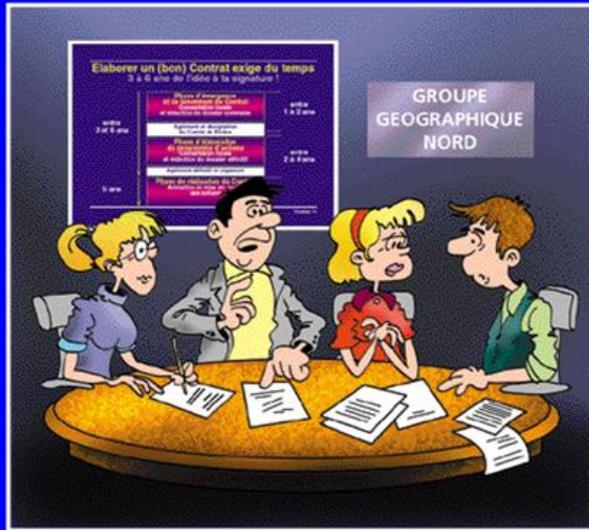
➡ Programme de Mesures (eau superficielles et souterraines)

➡ Contrat de rivière pour le bassin versant de l'Huveaune

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?

- Portage de la démarche par le SIH, co-construction du contrat avec tous les acteurs
- Pilotage

Le Comité de Rivière



Représentatif de tous les acteurs

- Présidé par un élu

Soucieux d'une large concertation

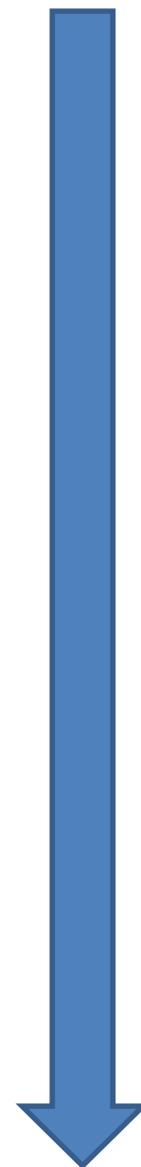
- dans l'élaboration du contrat

- Collectivités locales
- Etat
- Agence de l'Eau
- Acteurs socio-économiques, dont chambre d'agriculture, chambre de commerce et d'industrie, fédérations de pêche, associations...

2. Le contrat de rivière: quoi et pourquoi?



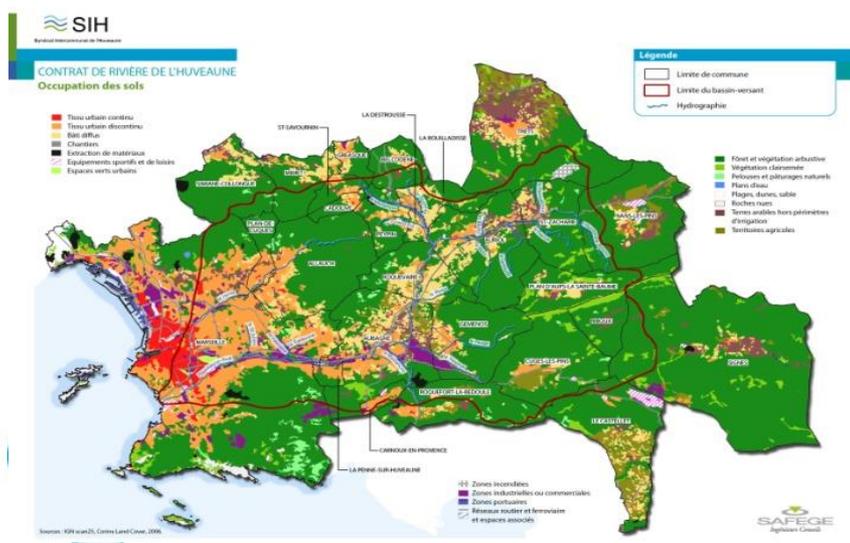
| PLANNING PREVISIONNEL | | |
|--|--|----------------------------------|
| EMERGENCE | Délibération du SIH – avril 2011 Mobilisation 1 ^{ère} réunion institutionnelle le 18/09/12 | 2011-2012 |
| CANDIDATURE | Lettre au Président du Comité de Bassin | Décembre 2012 – Mai 2012 |
| AVANT-PROJET | DIAGNOSTIC CONCERTATION | Jusqu'en octobre 2013 |
| | PROGRAMME Préliminaire D' ACTIONS | Octobre 2013-février 2014 |
| Constitution du Comité de Rivière | | 2013 / 2014 |
| PROJET DEFINITIF | - Études complémentaires - Aide au montage technique et financier des actions | 2014-2015 |
| SIGNATURE DU CONTRAT | | 2015 |
| MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT | | 2015-2020 |



3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet



- **Connaissance du territoire, identification des problématiques**
 - Collecte de données, analyse de la bibliographie
 - Consultation des acteurs du territoire : rencontres (en cours), ateliers thématiques de concertation (septembre)
 - Rapport « état des lieux - diagnostic préalable au contrat de rivière »



| | BILAN GENERAL, CONSTAT, EXPLICATIONS, CAUSES FORCES ET FAIBLESSES / ATOUTS ET MENACES | DEMARCHES EXISTANTES, ACTIONS MISES EN ŒUVRE, PROJETS CONTRAINTES / OPPORTUNITES | LES QUESTIONS CLEFS, EFFORTS |
|-------------------------|--|--|---|
| PRELEVEMENTS ET APPORTS | PRELEVEMENTS AEP | 4 millions de m ³ prélevés sur le bassin versant pour l'AEP (majorité des prélèvements) Masses d'eau les plus sollicitées pour l'AEP : FRDG137 4 communes alimentées exclusivement par des captages AEP | |
| | AUTRES PRELEVEMENTS | 1,6 millions de m ³ prélevés pour l'eau industrielle, et 500 000 m ³ pour les prélèvements agricoles 4 ASA | Modernisation Irrigation (ASA) : un des volets de la Charte agricole du Pays d'Aubagne |
| | APPORTS EXTERIEURS | 111 millions de m ³ apportés par le canal de Marseille et le canal de Provence | |
| ETAT DES RESSOURCES | 36 % des prélèvements dans FRDG137 ; 30% dans FRDG312 ; 22% dans FRDG215 Masses d'eau souterraines non menacées par ces prélèvements Seulement 3% de l'eau consommée provient du bassin versant -> Forte dépendance aux ressources extérieures | Plan d'action sécheresse des Bouches-du-Rhône : Restriction des usages | Mise en œuvre du Plan d'action Séc Initier une étude volumes prélevable Prise en compte du changement gestion des ressources |
| INONDATION | POINTS SENSIBLES | Zones à risques identifiées dans les PPRI Secteurs limitrophes à l'Huveaune à l'aval de Saint-Zacharie et à certains affluents (Merlançon, Merlançon de Roquefort-la-Bédoule et Jarret) | Étude hydrologique et hydraulique en cours menée par DDTM (objectif : cartographie zones inondables) |
| | OUTILS DE GESTION ET PREVENTION | 3 PPRI approuvés sur 7 prescrits Plans communaux de sauvegarde et DICRIM | TRI de « Marseille-Aubagne » arrêté le 12 décembre 2012 (débordement Huveaune-Jarret, ruissellement à Marseille) Étude hydrologique et hydraulique en cours menée par DDTM (objectif : cartographie zones inondables) |
| | AMENAGEMENTS | Manque de connaissance sur la capacité d'acceptabilité des crues au niveau des ouvrages existants | Programmes de restauration et d'entretien de l'Huveaune et du Jarret comportant un volet inondation Recalibrage de l'Huveaune entre le Pont Manoukian et la Penne-sur-Huveaune en cours par le SIH Élargissement du Jarret « Dossiers Loi Eau » pour les projets en cours |
| RUISSELLEMENT | A compléter | Schéma Directeurs Assainissement pluvial existants ou programmés (Marseille, Plan d'Aups,...). A compléter | Élaboration d'une stratégie de gest à l'échelle du BV |

3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet

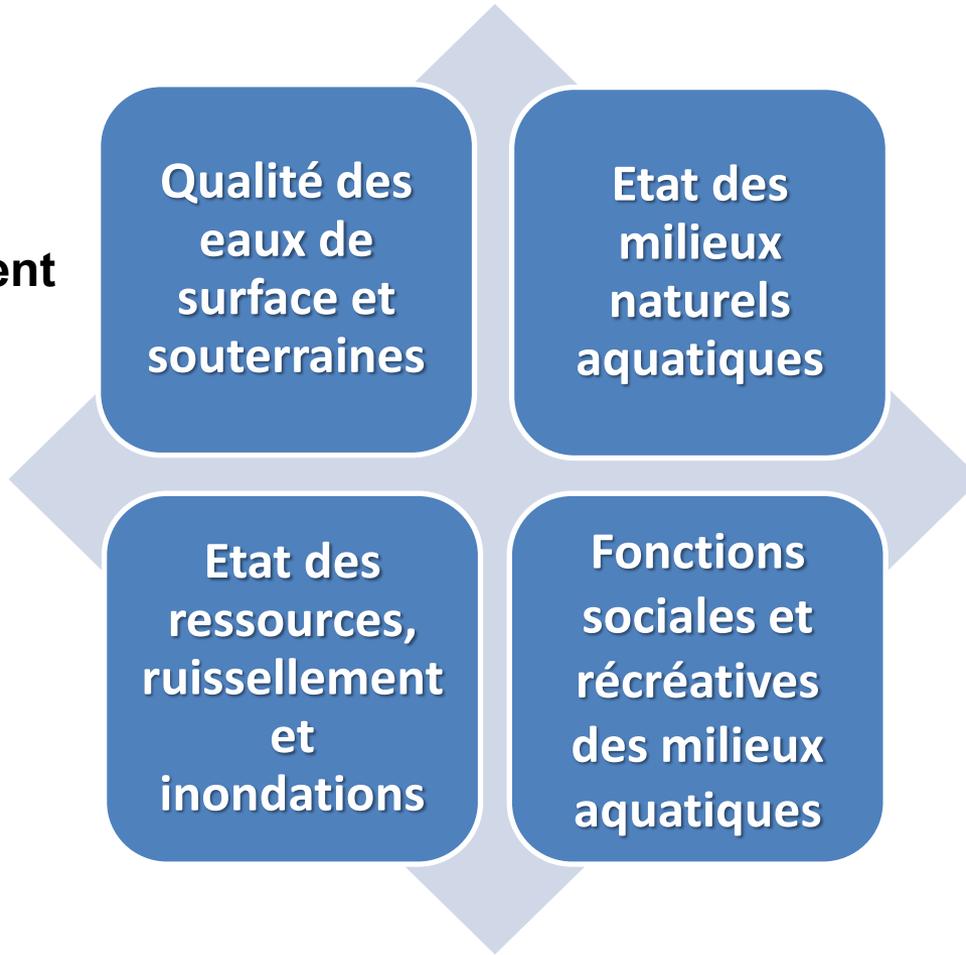


➤ Réalisation du dossier d'Avant-Projet de contrat de rivière

A présenter au Comité d'Agrément des contrats de milieux

⇒ Diagnostic partagé

⇒ Programme d'actions sommaire

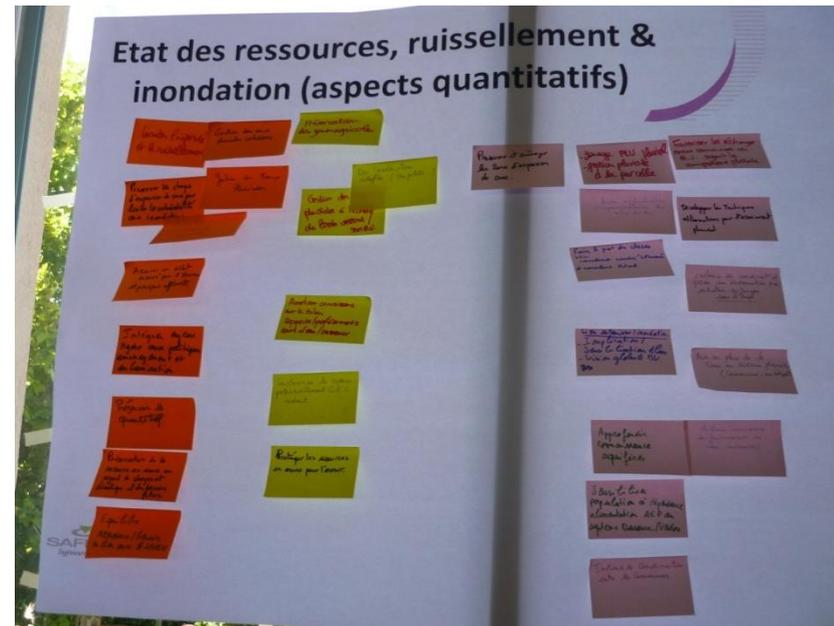


3. Méthodologie de réalisation du diagnostic préalable et de l'Avant-Projet



➤ Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Sur le volet communication/concertation : GENOPE/CEREG Territoire depuis janvier 2012
- Sur le volet technique : SAFEGE depuis février 2013



4. Premiers éléments de diagnostic

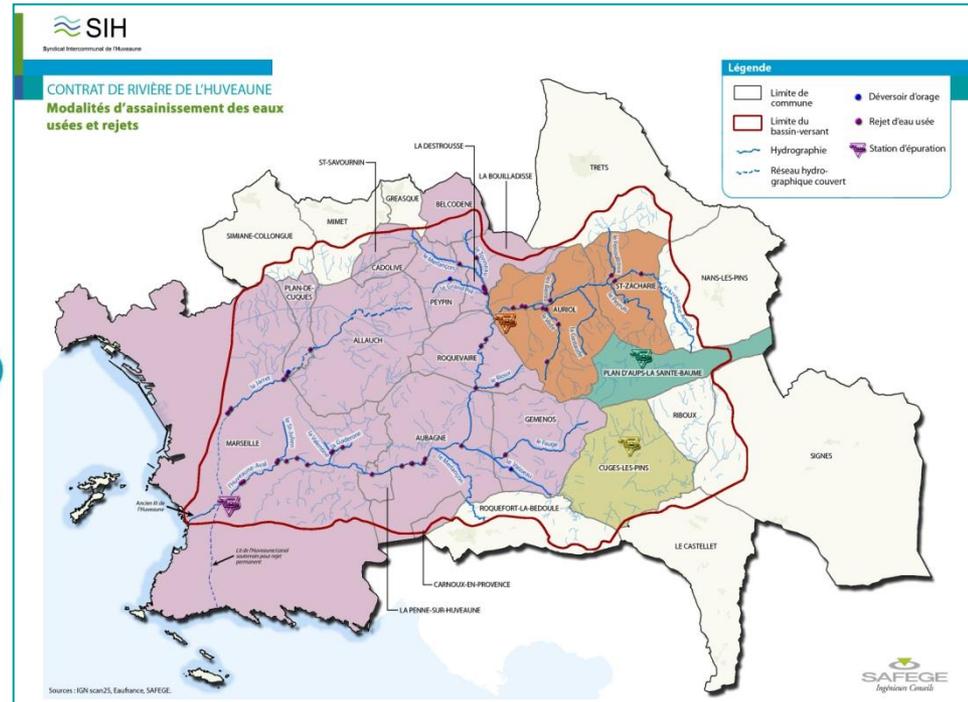
13MEN027
VERSION 0
JUN 2013

CONTRAT DE RIVIERE DU BASIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Diagnostic préalable au dossier d'avant-projet

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

CONTRAT DE RIVIERE DU BASIN VERSANT DE L'HUVEAUNE
Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
CPAE
932, Avenue de la Nouvelle - ZI Les Paluds 13 400 AUBAGNE



BILAN GENERAL, CONSTAT, EXPLICATIONS, CAUSES FORCE ET FAIBLESSE / ATOUTS ET MENACES

| | | |
|--------------------------------|----------------------------|--|
| PRELEVEMENTS ET APPORTS | PRELEVEMENTS AEP | <p>4 millions de m³ prélevés sur le bassin versant pour l'AEP (ma prélevements)</p> <p>Masses d'eau les plus sollicitées pour l'AEP : FRDG137</p> <p>4 communes alimentées exclusivement par des captages AEP</p> |
| | AUTRES PRELEVEMENTS | <p>1,6 millions de m³ prélevés pour l'eau industrielle, et 500 000 m³ prélèvements agricoles</p> <p>4 ASA</p> |
| | APPORTS EXTERIEURS | <p>111 millions de m³ apportés par le canal de Marseille et le Provence</p> |

Qualité des eaux de surface et souterraines



Sources Huveaune ©SIH

Des eaux de surfaces
et souterraines
contaminées



Confluence Jarret-Huveaune ©SIH

Des sources de pollutions
multiples, parfois méconnues



Zone industrielle des Paluds ©Syndicat Paluds



Zone agricole à Auriol



Des enjeux sanitaires
(baignade en mer, eau
potable, contamination des
poissons par les PCB)



Etat des milieux naturels aquatiques



Un bassin versant riche en espaces naturels a enjeux

Kipsiyve a Marseille ©SIH



L'Huveaune canalisée à Auriol ©SIH



De nombreux aménagements anthropiques altérant la fonctionnalité écologique des cours d'eau

Marseille- travaux de reprise de berges ©SIH



Le Jarret à Plan de Cuques ©SIH



Marseille- travaux de reprise de berges ©SIH



Etat des
milieux
naturels
aquatiques



Dégradation du lit et des
berges altérant la morphologie
des cours d'eau



Seuil du château Saint Antoine à Pont de Vivaux



Etiages sévères et
prélèvements limitant le débit
biologique



Huveaune à sec entre la Pugette et la mer ©SIH



Barrage de la Pugette ©MPM

Etat des
ressources,
ruissellement
et
inondations



Un approvisionnement
fortement dépendant de
ressources extérieures
(canaux)



Une majorité des
prélèvements pour
l'eau potable



Canal à Roquevaire ©CPA



Inondations : un territoire à
risque prioritaire (identifié au
niveau Européen)

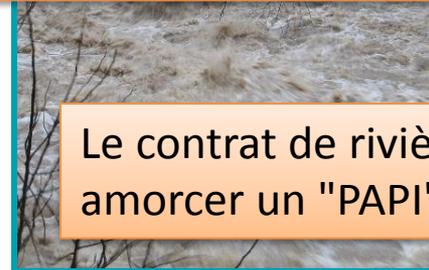
Inondations : une étude
globale menée actuellement
par la DDTM.



La problématique du
ruissellement pluvial est forte



Le contrat de rivière servira à
amorcer un "PAPI"



Huveaune – Auriol - 2008 © www.meteosudest.org

Fonctions sociales et récréatives des milieux aquatiques

Des usages récréatifs limités



©SIH



Cheminements en bordure de cours d'eau insuffisants au regard de la demande



Perception des cours d'eau à revaloriser

FETES DE L'HUVEAUNE
EXPOSITIONS, DEAMBULATIONS, ANIMATIONS
SUR LE THEME DE L'HUVEAUNE

- 29, 30 MAI - 01, 02 JUIN
MARSEILLE - "PARC BORELY"
en partenariat avec "Rendez-vous au Jardin"
- DU 12 AU 16 JUIN
AUBAGNE - PARC DE L'LOT DES BERGES
- 03, 04, 06 JUILLET
AURIOL - MOULIN SAINT CLAUDE
- 25, 26, 28 SEPTEMBRE
SAINT ZACHARIE - BOULODROME
- 09, 10, 12 OCTOBRE
MARSEILLE - PARC DU VIEUX MOULIN

ASSOCIATION RIVES ET CULTURES
ASSOCIATION PLANE TE SCIENCES MEDITERRANEE
ASSOCIATION CHANTEPIERRE

REGISTRATIONS

MAIRIE DE MARSEILLE
REGION PACA
CONSEIL GENERAL
AURIOL
MAYENNE



Pont de Joux ©SIH

Un patrimoine hydraulique peu valorisé

Des associations nombreuses dont les actions sont à valoriser et à optimiser



©CPAE



Joutes sur l'Huveaune à Roquevaire
numérisation©SIH

5. Prochainement, les rencontres publiques de septembre



invitation

L'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...



Agir ensemble
pour le bassin versant
de l'Huveaune

Rencontres au fil de l'eau

Concertation en présence des acteurs du territoire
(partenaires institutionnels, collectivités, associations,
acteurs économiques, riverains, usagers...)

les 12, 18 et 26 septembre 2013



sensibiliser ensemble préscontrat de rivière

6. S'inscrivant dans la démarche, des actions concrètes dès 2013

Echanges et participation aux rencontres en lien avec les nouveaux domaines d'intervention du SIH



Articulation avec les autres démarches et projets



Information, communication, éducation

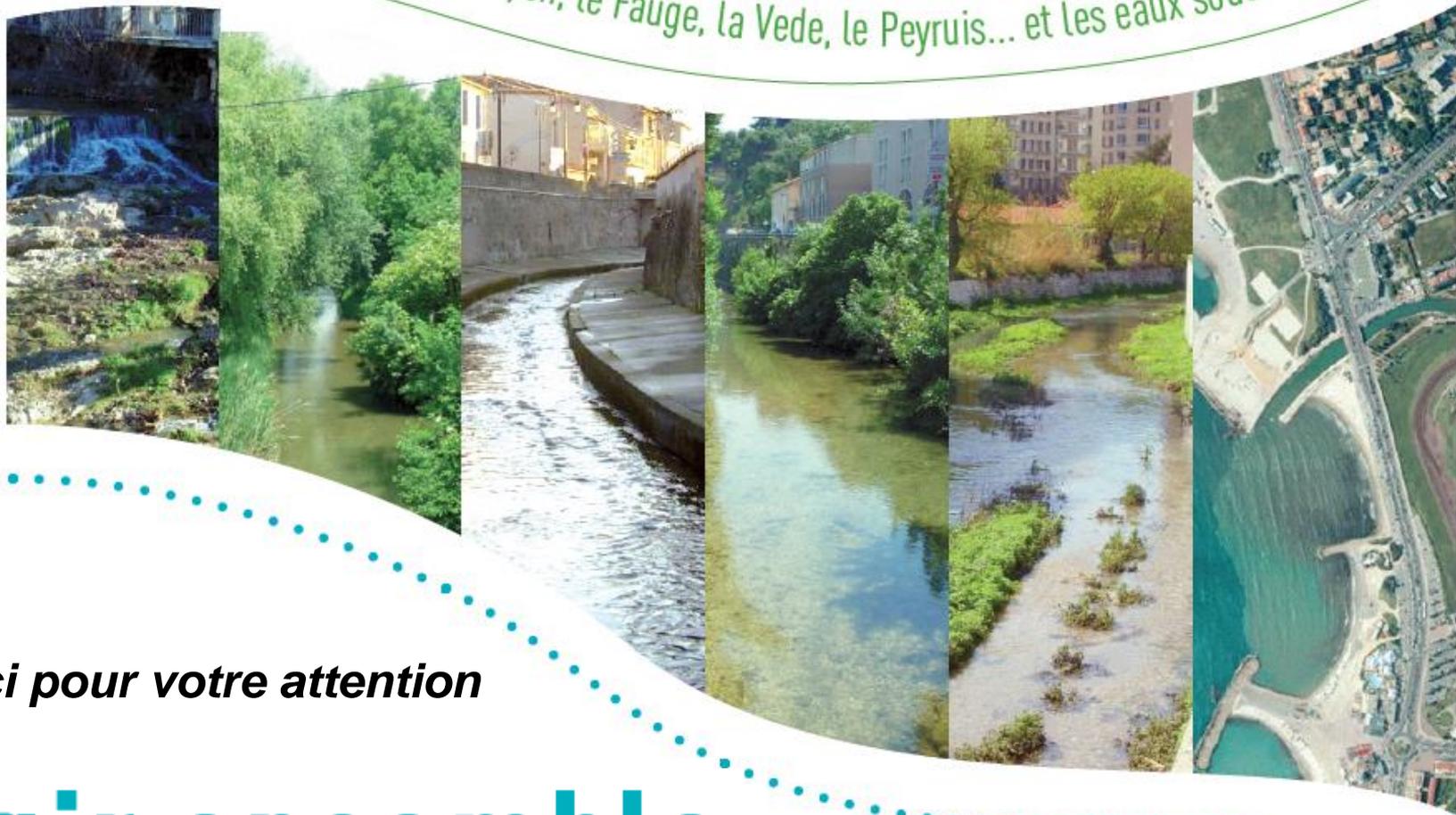


Mise en application de l'évolution des statuts du SIH

Soutien de projets d'acteurs divers dont associatifs, scientifiques

Anticipation sur les actions qui pourraient être mises en place rapidement

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...



Merci pour votre attention

Agir ensemble
pour le bassin versant
de l'Huveaune

